# **VILLEPARISIS**

# Trier, ce n'est pas compliqué!

Trier ses déchets, c'est les séparer et les mettre dans différentes poubelles en fonction de leur nature. Pour quoi faire ? Principalement à limiter les pollutions et pour ainsi préserver les ressources naturelles nécessaires à la production de nouveaux objets. Attention néanmoins à bien choisir la bonne poubelle...



## Comment trier ses déchets ?

Une erreur de tri empêche les déchets recyclables d'être valorisés. Pour vos déchets courants, il existe quatre poubelles :

- Des bornes : pour les emballages en verre (flacons, pots, bocaux, bouteilles), sans bouchons ni couvercles sur les contenants.
- Jaune : pour tous les emballages et les papiers
- Grise : pour le reste des déchets qui ne sont pas recyclables (restes de nourriture, mouchoirs, rasoirs, objets en plastique tels que des jouets, etc). N'y déposez pas de textile.
- Vert: pour les déchets végétaux (branches de 5 cm maximum, herbes, feuilles, fleurs). Vous pouvez également les valoriser sous forme d'amendement naturel pour le jardin, en utilisant un composteur. Ils vous sont fournis gratuitement par le SIGIDURS : pour cela, il vous suffit d'appeler le numéro vert 0 800 735 736. Une partie des restes alimentaires pourra également y être déposée.

Concernant les textiles, vous pouvez déposer vos vêtements (pantalons, pulls, sous-vêtements, etc), vos chaussures et vos linges de maison dans les bornes textiles de la ville. Les déchets volumineux sont quant à eux récupérés lors de la collecte des encombrants (voir QR Code), et les déchets électriques ou dangereux doivent être déposés en déchetterie. Pensez qu'en plus de coûter cher à la commune, le dépôt sauvage dégrade le paysage et contamine les milieux naturels.

## Je donne mon électroménager

Pour donner une seconde vie aux appareils usagés, rendez-vous sur jedonnemonelectromenager.fr. Ce service gratuit proposé par le SIGIDURS, en partenariat avec Ecosystem, collecte vos appareils à domicile sur rendez-vous.

#### Le saviez-vous?

Votre huile n'est pas réutilisable ? Ne la jetez surtout pas dans votre évier ! Au contact de l'eau, l'huile se durcit et bouche les canalisations. Ce qui passe coule dans les cours d'eau et pollue les milieux naturels. En plus d'asphyxier les organismes vivants, elle est très difficilement traitable par les stations d'épuration. La meilleure solution pour vous débarrasser de votre huile est de l'apporter en déchetterie afin qu'elle soit traitée, recyclée et transformée en biodiesel.

#### LE TRI EN CHIFFRES:

# 20,03 % TAUX DE REFUS DE TRI

Au deuxième trimestre 2025, Villeparisis affichait un taux de 20,03 % de déchets non triés et pas recyclés, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne observée sur l'ensemble du territoire du SIGIDURS (22,05 %). Une performance encourageante, mais encore perfectible.

C'est le temps qu'il faut à une pile pour se décomposer dans la nature. Pensez qu'avec les sacs d'ordures ménagères fermés, les emballages inférieurs à 50 mm (« fines »), et d'autres indésirables tels que les textiles, restes alimentaires ou encore équipements électriques et électroniques, les piles et batteries figurent parmi les erreurs de tri les plus fréquentes.

#### 8 000 € POUR 50 TONNES

C'est ce que coûte un dépôt sauvage à la commune. Pour progresser collectivement, un seul réflexe à adopter : bien vérifier la destination de vos déchets avant de les jeter. Un geste simple, mais essentiel pour favoriser le recyclage, préserver nos ressources et agir concrètement contre le dérèglement climatique.

Infos pratiques

jedonnemonelectromenager.fr